



Compte rendu du Comité de pilotage des sites Natura 2000
FR 1112002 « Bassée et plaines adjacentes »,
FR 1100798 « Bassée »

Mardi 6 mars 2018, mairie de Bray-sur-Seine

Etaient présents :

Alix REISSER, DDT de Seine-et-Marne
Roland RODDE, DDT de Seine-et-Marne
Anne-Marie CHARLE, présidente du comité de pilotage, vice-présidente de la CC Bassée Montois, Maire de St. Sauveur-les-Bray
Roger DENORMANDIE, président de la communauté de communes Bassée Montois
Benoît CHEVRON, président de la FDC 77, conseiller régional d'Île-de-France
Bruno MOLLOT, directeur de la FDC 77
Emmanuel MARCADET, maire de Bray-sur-Seine
Rémy ANQUETIN, maire de Balloy
Claude PATY, maire adjoint de La Brosse-Montceaux
Francis PENOT, maire adjoint de Cannes Ecluse
Laurence GUERINOT, maire d'Everly
Xavier LAMOTTE, maire de Fontaine-Fourches
Jean-Paul FENOT, maire de Gouaix
Francis BENOIT, maire de Gravon
Jean-Claude JEGOUDEZ, maire de Grisy-sur-Seine
Monique MICHEL, maire de Jaulnes
Michel FORGET, maire de Luisetaines
Philippe LEVEQUE, maire de Marolles-sur-Seine
Marie-Rose TASSEL, conseillère déléguée de Marolles-sur-Seine
Isabelle STAERCK, service urbanisme de Montereau-Fault-Yonne
Evelyne SIVANNE, maire de Montigny-le-Guesdier
Bernard DERETZ, maire de Mousseaux-les-Bray
Gérard CARRASCO, maire de Mouy-sur-Seine
André CAPMARTY, maire de Noyen-sur-Seine
Michel GORGET, conseiller de Sourdon
Jacques BRIARD, 1^{er} adjoint de La Tombe
Alain GOSSEREZ, maire adjoint de Varennes-sur-Seine
Bernard SABY, maire de Villiers-sur-Seine
Emeric DIOUDONNAT, Agence interdépartementale de l'ONF
Fabrice FREBOURG, UNICEM
Claire BINNERT, CRPF IdF-Centre
Gilles NAUDET, associations PRONATURA IdF et ANVL
Louis ALBESA, CORIF
Joël SAVRY, association Pie Verte Bio 77
Aurélie PAINDAVOINE, EPTB Seine Grands Lacs
Sylvain MAHUZIER, ornithologue chargé du suivi scientifique de la ZPS / FDC 77
Jean-Denis BERGEMER, coordinateur Natura 2000, animateur site « Bassée et plaines adjacentes » (ZPS) / FDC 77
Violaine MESLIER, animatrice du site Natura 2000 « Bassée » (ZSC) à l'AGRENABA

Etaient Excusés :

Conseil Départemental de Seine-et-Marne
Chambre des Métiers sud Seine-et-Marne
Service départemental de la navigation de la Seine
Service départemental de l'architecture et du patrimoine
DRIEE Ile-de-France
Andrée ZAÏDI, maire adjointe de Montereau-Fault-Yonne

Ordre du jour :

- 1- Bilan d'activités 2017
- 2- Orientations 2018
- 3- Questions diverses

Introduction :

Madame Anne-Marie CHARLE, présidente du comité de pilotage accueille les participants, et les remercie de leur présence. Mme CHARLE donne la parole à M. BERGEMER de la FDC 77, chargé de l'animation du site Natura 2000 « Bassée et plaines adjacentes », et de la coordination avec l'AGRENABA, pour la présentation du bilan d'activités 2017 et des perspectives 2018.

1 – 2 .Bilan d'activités 2017 et orientations 2018 :

M. BERGEMER commence la présentation en déroulant les points 1 et 2 de l'ordre du jour avec Me. MESLIER et M. MAHUZIER.

Le diaporama sera prochainement disponible en téléchargement à l'adresse suivante :

<http://seine-et-marne.n2000.fr>

Onglet « Natura 2000 en Seine-et-Marne », puis rubriques « Bassée », « Documents à télécharger »

3- Questions diverses :

-M. Rodde, (DDT 77), souhaiterait dans la mesure du possible que les exploitants agricoles intéressés puissent être dotés par la FDC 77 de son application « Naturapass ». En effet nombre d'agriculteurs transmettent déjà leurs observations, lors des rencontres sur le terrain. « Naturapass » leur permettrait en quelques clics sur leur smartphone, de géolocaliser et dater leurs observations, qui seraient automatiquement transmises à la FDC 77 dans le cadre des suivis scientifiques des espèces d'oiseaux de la ZPS.

- M. Naudet (Association Pro Natura) aimerait voir avec l'animateur les possibilités de contrat Natura 2000 ni-agricoles ni forestiers sur les propriétés de Pro Natura. Il est convenu avec M. Bergemer d'étudier, pour chaque propriété de l'association, les cas où un ou plusieurs contrats pourraient être engagés.

- M. Savry (Association Pie Verte Bio 77), avant que nous ne remettions en place (éventuellement) le protocole busards « Distance Sampling » en 2019, aimerait que nous revoyions ensemble d'autres critères/paramètres plus proches de la « réalité », par exemple de bien indiquer la direction des busards que nous observerions près des « frontières » de l'Yonne ou de l'Aube, afin de noter le cas échéant qu'ils viennent chasser en Bassée mais nichent en dehors du site Natura 2000. Le protocole de suivi des busards, réalisé depuis une vingtaine d'années par l'association Pie Verte Bio 77, permet de connaître le nombre de nichées, et de jeunes à l'envol, chaque année et par espèce, ce que ne permet pas le protocole « Distance Sampling » qui indique une estimation statistique des populations.

Pour toute question et complément d'information, vous pouvez joindre les animateurs aux coordonnées suivantes :

ZPS Bassée et plaine adjacentes (directive oiseaux)

Jean-Denis BERGEMER/ FDC 77

06 73 01 38 59

jd.bergemer@fdc77.fr

ZSC Bassée (directive habitats)

Violaine MESLIER/ AGRENABA

violaine.meslier@espaces-naturels.fr

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Comité de Pilotage est levée.